

DREAL PACA
SCADE
Unité évaluation environnementale
16 Rue Zattara
CS 70248
13331 MARSEILLE CEDEX 3

Le 26/03/2025

Objet : Engagement du Maître d'Ouvrage vis-à-vis du risque inondation

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la première demande d'examen au cas par cas relative à notre projet d'extension de bâtiments de self-stockage sur la commune de LA LONDE SUR MER (83), ayant fait l'objet d'un arrêté n°AE-F09324P0272 le 01/10/24 valant soumission à évaluation environnementale, vous aviez identifié la localisation du site en zone inondable d'après l'étude de SAFEGE de 2017.

Il s'avère en effet que le site, bien que situé en dehors du zonage du PPRI, est identifié en zone inondable dans le cadre de l'étude réalisée par SAFEGE en 2017, avec modélisation hydraulique calée sur les crues de janvier et novembre 2014.

Un programme d'aménagement hydraulique de lutte contre les crues et les inondations du Pansard et du Maravenne a été réalisé pour le compte de la CCMPM et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation daté du 27/06/22 (n°DDTM/SEBIO/2022-34).

D'après l'étude de SAFEGE, après réalisation des travaux, le site sera hors zone inondable pour l'évènement de 2014 (supérieur à la crue de référence de l'actuel PPRI).

Dès lors, nous nous engageons par la présente à ne pas débiter les travaux avant la fin des travaux relatifs au recalibrage du Pansard en amont de la RD98 et à la création d'une digue en amont de la RD98.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Vincent ALIAS
Directeur RESOTAINER

